

**Ecole Primaire Saint Sauveur**  
Conseil d'école du mardi 5 Novembre 2019  
Compte-rendu rédigé par Mme HIREL Laurence, la directrice

**Personnes présentes ou absentes**

\* **l'équipe enseignante au complet excepté Mme PONCET Corinne**

\* **représentants de la commune** : Mr GENTIT maire de la commune de Saint Sauveur, Mme DABADIE adjointe

\* **DDEN** : Mr DAVID Pierre

\* **les parents délégués** : Mme MORISSE Rachel, Mme GARCIA POMEDIO Mélanie, Mme COTTE Marjorie, Mme CERON Lysiane (excusée), Mme GARNIER Klervi , Mme MOULIN Honorine (excusée)

Mr SAPET-BUTEL Stéphane est le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription.

**1. Présentation et rôle du conseil d'école:**

Lors de ces réunions, l'équipe enseignante, les parents délégués ainsi que les représentants de la commune discutent du fonctionnement de l'école (hygiène, sécurité...), du projet d'école et votent le règlement intérieur.

Nous rappelons que pour tout problème en liaison avec les enseignants (travail scolaire...), il faut prendre rendez-vous avec l'enseignant concerné.

Nous rappelons également que le choix et la conduite de la pédagogie en classe est de la responsabilité des enseignants et que seul leur supérieur hiérarchique (l'Inspecteur de l'Education Nationale) peut contrôler et conseiller. Les enseignants sont disponibles pour répondre à toutes les questions qui ont trait à la pédagogie.

**Prochains conseils : mardi 31 mars 2020 / mardi 23 juin 2020**

**Résultats des élections du :**

avec un taux de participation de 60,68 %, les personnes suivantes sont élues pour l'année 2019/2020

Mme MORISSE Rachel, Mme GARCIA POMEDIO Mélanie, Mme COTTE Marjorie, Mme CERON Lysiane, Mme GARNIER Klervi , Mme MOULIN Honorine

**2 La scolarité obligatoire dès 3 ans**

Selon le décret du 2 Août 2019 paru au journal officiel de la République Française il y a désormais obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle suite à l'extension de l'instruction obligatoire aux plus jeunes.

Ce décret est entré en vigueur à la rentrée scolaire de 2019.

**3. Bilan de rentrée : travaux d'été ou vacances de Toussaint**

- peinture du couloir
- peinture de la cantine
- stores extérieurs côté cour en Juin
- installation d'un petit banc dans la cour de maternelle

#### ***4 Effectifs:***

PS 17  
MS 13  
GS 18  
CP 18  
CE1 18  
CE2 20  
CM1 23  
CM2 21

soit 148 élèves : 48 Maternelles et 100 élémentaires

D'où 6 classes:

Mme CANTON/ Mme PONCET 9 PS/ 6 MS / 9 GS soit 24 élèves  
Mme HIREL / Mme PONCET 8 PS / 7 MS / 9 GS soit 24 élèves  
M PETETIN 18 CP / 7 CE1 soit 25 élèves  
Mme DOLIN 11 CE1 / 14 CE2 soit 25 élèves  
Mr CHANEAC 6 CE2 / 19 CM1 soit 25 élèves  
Mr PAILLETTE 4 CM1 / 21 CM2 soit 25 élèves

Mme PONCET est nommée pour assurer la classe lors de la journée de décharge de direction de Mme HIREL (le mardi) et le vendredi chez Mme CANTON. Mme GINOT qui est la titulaire remplaçante affectée à l'école. Elle tourne dans les classes selon un emploi du temps bien précis si elle n'est pas en remplacement dans une autre école.

#### **Autres personnels de l'école :**

##### **Les ATSEM**

PS MS GS de Mme CANTON : Mme LUYA Audrey est à plein temps.

PS MS GS de Mme HIREL : Mme REPELLIN Valérie est à plein temps.

Mme MARTIN Annie le matin : elle s'occupe de la réorganisation de la BCD, m'apporte une aide administrative si besoin ou aide à l'encadrement dans des groupes de classes.

Nous avons 2 AVS rattachées à l'école pour le suivi d'enfants, c'est Mme MANNEVAL Florence et Odile COHEN . Marianne BERNARD est la psychologue scolaire rattachée à notre école. Loïc FREMONT est le maître E du RASED qui intervient auprès de petits groupes de cycle 2 et 3 .

#### ***5 Budget:***

La mairie a versé pour l'année 2019/2020 :

\* 7544 € pour le fonctionnement des classes (fournitures de rentrée, manuels, fichiers...)

\* 4100 € pour les sorties scolaires ( découverte , piscine...)

Ces subventions sont versées sur le compte général de l'école.

Les parents versent une cotisation en début d'année pour le petit matériel (pâte à modeler, fournitures cuisine...) qui est versée sur le compte de l'école. Cette cotisation est de 12 euros pour un enfant, 18 pour 2 enfants et 23 pour 3 enfants et plus.

##### **Information sur la gestion des comptes de classes.**

Depuis 2 ans un protocole de fermeture des comptes classes a été mis en place. Nous arrivons sur la deuxième phase de ce protocole, c'est à dire la fermeture des comptes restants. Désormais il n'existe

plus qu' un seul compte général pour la gestion financière de l'école.

### **6 Règlement intérieur / charte de la laïcité / charte informatique**

Ils seront distribués dans les cahiers de liaison et devront être signés par les familles obligatoirement.

Le **règlement intérieur** après avoir été lu et modifié si nécessaire lors du conseil d'école a été voté à l'unanimité pour cette nouvelle année 2019/2020 à

Lecture de la **charte informatique** pour présentation au membres du conseil.

**La charte de la laïcité** : La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.

Elle explicite **le sens et les enjeux du principe de laïcité**, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'école.

**La vocation de la charte affichée dans nos écoles, nos collèges, nos lycées, est non seulement de rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.** Elle est le fondement du respect mutuel et de la fraternité.

### **7 Sécurité : PPMS exercice intrusion, exercice incendie**

Nous rappelons des points importants :

- Ne pas entrer dans l'école si on accompagne pas un enfant en maternelle.
- Pas de parents dans le couloir de l'élémentaire.
- La directrice est habilitée à faire ouvrir les sacs, à demander une pièce d'identité.
- Accueil par un adulte à l'entrée de l'école et sortie de chaque classe avec l'enseignant affecté.

Un PPMS est à jour dans l'école pour organiser au mieux les exercices.

Un exercice incendie a eu lieu le 5 novembre au matin , tout s'est bien déroulé.

Un exercice d'intrusion est prévu courant novembre 2019.

### **8 Activités scolaires:**

- Classe de Mr CHANEAC et Classe de Mme DOLIN : participation au Projet THEA avec l'intervention d'un comédien de la compagnie des Gentils dans les classes pour travailler sur un texte pour essayer de le mettre en scène. Une rencontre est prévue avec l'auteur, Catherine VERLAGUET.

Travail sur l'expression corporelle, langagière.

On met l'accent sur le travail collaboratif en classe plus que sur le rendu.

26 NOVEMBRE : au diapason, présentation de lectures théâtralisées aux élèves.

14 AVRIL : restitution au diapason où seront présentes toutes les classes pour montrer aux élèves sans les parents

- Classe de Mr PAILLETTE : sont en préparation un projet équitation à partir du mois de mars à la Calvacade ainsi que des ateliers pour les rencontres de l'autonomie pour sensibiliser au handicap auront lieu au mois de juin

- Classe de Mme HIREL et MME CANTON: cette année les 2 classes travaillent sur le projet « A l'école des couleurs » autour de grands axes artistiques. Différentes actions en fonction des axes seront proposées aux enfants avec des rencontres école / parents.

Le 28/11/19 : 16h30 petit spectacle dansé et comptines ou chant mis en scène sur le thème de Novembre « Les petits monstres colorés » .

Le 3/12/19 : spectacle le cirque de Noël par la compagnie COCONUT , la classe de Mr PETETIN se joindra à nous.

En janvier et février la compagnie de cirque Filyfolia nous proposera une représentation du spectacle « La petite semaine » qui permettra une première rencontre entre les artistes et les enfants. Puis des séances d'activités autour du cirque seront mis en place avec l'aide de ces artistes ( 8 au total par classe) en vue de créer et proposer un spectacle aux familles le 13/02/20.

En mars et Avril nous travaillerons sur l'axe land art, poterie, nature et les couleurs associées.....et nous aurons des ateliers poterie proposés aux enfants autour du thème de l'éléphant sur 3 matinées.

Pour Mai et Juin nous en reparlerons au prochain conseil d'école.

- La piscine aura lieu pour les classes de Mr PETETIN et Mr CHANEAC du 19 mai au 26 juin 2020 .

- Un projet rugby aura lieu pour toutes les classe du 4 mai au 18 juin 2020 avec des séances les lundis ou jeudis.

- Projet musique avec Léonore Thomassin comme intervenante . Les élèves de Mr CHANEAC et Mr PAILLETTE ont une séance de 50 mn toutes les semaines .

- Cérémonie du 11 novembre des enseignants seront présents avec des élèves de CM2.

\* Ces sorties seront financées par Anim' école et le budget mairie alloué pour les sorties.

### *9 Divers*

– L'aide personnalisée se poursuit de 11h30 à 12h

Fin de la réunion 18h43